



Influenza équin

AVIS À TOUS LES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES ÉQUINS DU QUÉBEC¹

20 juillet 2020

Le Réseau équin du MAPAQ vous informe que le Centre hospitalier universitaire vétérinaire de Saint-Hyacinthe a identifié six cas d'influenza, liés à une éclosion à l'Hôpital équin. Les premiers cas de chevaux positifs ont été identifiés le 16 juillet, à l'aide d'analyses par PCR effectuées sur des éponges nasales. Les mesures de biosécurité et la surveillance sont rehaussées à l'hôpital. L'entrée et la sortie de chevaux sont strictement limitées. Les propriétaires et les médecins vétérinaires praticiens concernés ont été avisés.

La source suspectée de l'infection est un cheval qui présentait des signes respiratoires lors de son admission à l'hôpital. Ce cheval de course provient d'une écurie dans laquelle des chevaux se déplacent pour des événements à l'extérieur du Québec. Dans cette écurie, au moins sept autres chevaux ont présenté des signes compatibles avec l'influenza équin. Des problèmes respiratoires semblables ont aussi été rapportés chez des chevaux de course d'autres établissements.

Vigilance et prévention

Les médecins vétérinaires praticiens sont invités à rehausser leur vigilance vis-à-vis de l'influenza équin. Les chevaux qui participent à des événements équins sont particulièrement à risque d'exposition. Il est recommandé de contacter les propriétaires de ces chevaux afin de :

- vérifier le statut sanitaire de leur écurie avant tout déplacement;
- leur recommander d'isoler les chevaux potentiellement exposés s'il y a lieu;
- les informer des signes cliniques à surveiller;
- discuter avec eux de vaccination.

La période estivale, avec ses événements équestres, est propice à la transmission de maladies comme l'influenza. Vous êtes tous invités à diffuser le document [Recommandations de mesures de biosécurité à adopter lors d'activités comportant un rassemblement de chevaux](#) auprès des propriétaires de chevaux et des organisateurs d'événements.

¹ Les avis de vigilance sont destinés aux médecins vétérinaires praticiens et les informations qu'ils contiennent, parfois de nature sensible, visent à augmenter leur vigilance. Elles doivent conséquemment être utilisées avec la plus grande circonspection. À la suite d'une enquête épidémiologique et à une analyse de la situation, si une communication à plus large échelle est nécessaire, soyez assuré que des communications officielles seront diffusées par nos partenaires

Signalements

Le Réseau équin vous invite à signaler sans délai tous cas suspect d'influenza équin. Toute situation susceptible d'affecter la santé du cheptel équin ou la santé publique peut être signalée, en communiquant avec la centrale de signalement du MAPAQ au 1 844 ANIMAUX ou en consultant la page Internet du Réseau équin www.mapaq.gouv.qc.ca/equin .